

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



SECTION HÉRAULT



FRONTIGNAN la PEYRADE 17 juin 2023

*Cérémonie de remise des prix départementaux,
sous le haut patronage du préfet de l'Hérault, en présence de l'inspectrice d'académie,
directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale,
du président national de l'ANMONM,
des autorités civiles et militaires du département,
des chefs d'établissements scolaires, des professeurs, des formateurs,
des 300 lauréats des 17 prix remis ce jour là
avec leurs familles et invités, soit près de 600 participants à cette manifestation.*

DÉCEMBRE 2023

Limites géographiques des secteurs de l'A.N.M.O.N.M.

Section de l'Hérault

(mars 2014)
décembre 2023

**- 6 -
Vallées de l'Hérault
et Hauts cantons**

**- 3 -
Castelnau
Pic Saint Loup**

**- 1 -
Grand
Montpellier**

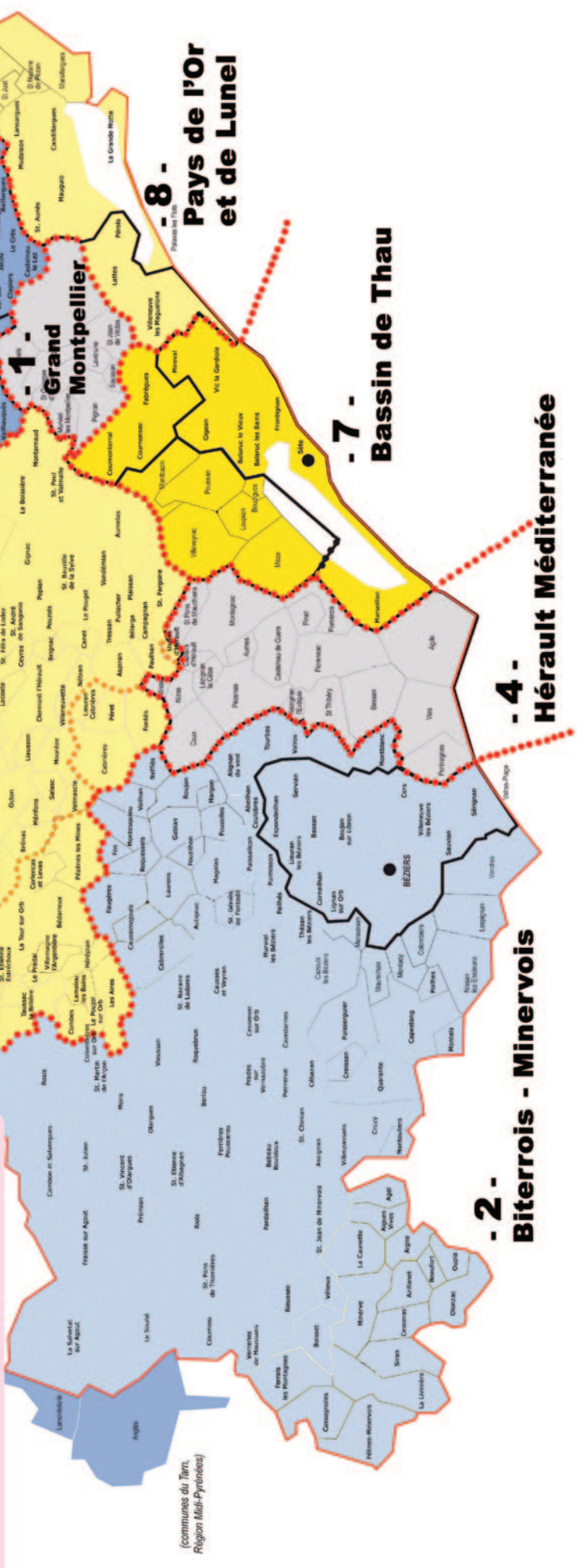
**- 8 -
Pays de l'Or
et de Lunel**

**- 7 -
Bassin de Thau**

**- 4 -
Hérault Méditerranée**

**- 2 -
Biterrois - Minervois**

- Délégués des secteurs géographiques
- 1 - Martine Marragou - martinemarragou@yahoo.fr
 - 2 - Maurice André - maurice.andre2@wanadoo.fr
 - 3 - Didier Alric - didier.alric@wanadoo.fr
 - 4 - Laurent Rota - rotalaurent@yahoo.fr
 - 6 - Martine Bédès - alexbedes@orange.fr
 - 7 - Marc Pimpeterre - marc.pimpeterre@live.fr
 - 8 - Jean-Marc Leindeckers - jean-marc.leindeckers@orange.fr



— Limite de département
- - - Limite d'arrondissement

(communes du Tarn,
Région Midi-Pyrénées)

Le mot du président



Chers Compagnons,

En vous adressant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je rappelle que c'est le 3 décembre 1963 que le décret de création de l'ordre national du Mérite a été signé par le général de Gaulle, Président de la République, et que nous terminons de fêter les 60 ans de la création en fin d'année 2023.

Les hommes et les femmes appelés à appartenir à l'ordre national du Mérite, ne peuvent se flatter d'aucun privilège particulier. Il réunit, avec des personnalités connues, des Françaises et des Français, pour leurs mérites distingués, qui toutes et tous ont porté le meilleur d'eux-mêmes pour servir notre Pays.

Au travers des associations de décorés, ils contribuent justement à relever les défis qui sont les nôtres et que notre pays rencontre en tissant des liens d'amitié conformes aux valeurs de l'ordre national du Mérite tournées vers l'Honneur, la Solidarité et le devoir de Mémoire. Des valeurs, qui lors de périodes mouvementées portent tout leurs sens.

En fêtant le 60^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite, je rappelle qu'en 2022 nous avons fêté les 50 ans de la création de l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite.

Aussi je souligne que l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite de l'Hérault, participe au développement de l'esprit du devoir de mémoire, de l'initiative mémorielle, de civisme et de citoyenneté, avec tous les ans l'attribution d'un prix individuel et collectif et depuis 2011, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, la remise d'un prix départemental de l'éducation citoyenne, comme celui de l'engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers depuis 2016.

Depuis 3 ans, avec la remise de 4 trophées, la reconnaissance de l'engagement citoyen, de courage et de dévouement civique au service des autres, souvent au péril de leur vie, s'est portée vers les chefs d'entreprises sapeurs-pompiers volontaires comme vers leurs employeurs et depuis 2 ans vers les chefs d'entreprises patrons bénévoles des bateaux de la société nationale des sauveteurs en mer et vers les collectivités qui soutiennent cette institution.

Souhaitons que 2024 nous apporte un peu plus de sérénité et facilite les rapports entre les hommes, entre les nations, afin que les chemins de la paix soient un peu plus ouverts et empruntés. Ainsi, le monde retrouvera une belle espérance dont il a bien besoin.

Cordialement

Yvan Marcou
Président départemental

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 04 67 44 03 76 - y.marcou@anmonm.org

Rédacteur en chef, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée : Martine Bédès

Crédits photographiques : Yvan Marcou - Nathalie Marcou - Alex Bédès - DR

Relecture : Martine Bédès

Imprimerie : RCS Paris 491 040 549

Sommaire

**P.2 - Compagnons à l'honneur - P.3 - Comité d'honneur - P.4 - Réception dans l'ordre -
P.5 - Organigramme section 34 - P.6 à 16 - AG l'ANMONM 34 - P.17 à 24 - Remise des prix 2023
P.25 à 32 - Rétrospective 2023**

Nos compagnons à l'honneur

Nominations et promotions 2021-2022-2023

Mai 2021 - civiles

- Jennifer AMSALLEM - Chevalier - Teyran
- Amaria BAGHDADLI - Officier - Montpellier
- Benoit DESMARTIN - Chevalier - Lattes
- Béatrice FADDI - Chevalier - Vendargues
- Jacqueline GALABRUN BOULBES - Chevalier - St-Drézéry
- Gilles MARECHAL - Officier - Montpellier

Novembre 2021- civiles

- Jacques BAUX - Chevalier - Montpellier
- Yannick BLOUIN - Chevalier - Le Crès
- Olivier BRIARD - Chevalier - Montpellier
- Serge CAVAILLEZ - Chevalier - Laverune
- Thierry DUCROS - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière
- Patrice LAFONT - Chevalier - Saint-Pargoire
- Daniel OLIE - Chevalier - Palavas-les-Flots
- Loïc SOUBEYRAND - Chevalier - Saint-Gély-du-Fesc
- Caroline WINCKER - Chevalier - Marsillargues
- Albert ZYLBERMAN - Officier - Montpellier

Juin 2022 - civiles

- Stéphanie CHAUVET - Chevalier - Montpellier
- Agnès BELIGON - Chevalier - Maugio
- Patricia BLANCARD - Chevalier - Sète
- Anne MARCILHAC - Chevalier - Lunel
- Jérôme TOULZA - Chevalier - Béziers

Juin 2022 - militaires

- Bernadette GUILHOT - Chevalier - Montpellier



Novembre 2022 - civiles

- Odile EISENSTEIN - Commandeur - Montpellier
- Patrice GABANOU - Chevalier - Montpellier
- Cédric SUDRE - Chevalier - Montpellier
- Jérôme BONNAFOUX - Chevalier - Agde
- Séverine BARRAUD - Chevalier - St.-Jean-de-Védas
- Gérard TUGAS - Chevalier - Béziers
- Virginie MONNIER MANGUE - Chevalier - Vendargues
- Samira BENAFIA - Chevalier - Lattes
- Jérôme VITRE - Chevalier - St. Gély-du-Fesc
- Gaëlle MIGNOT - Chevalier - Juvignac

Novembre 2022 - militaires

- Christophe CHESA - Chevalier - Castries
- Eugene GARCIA - Chevalier - Montaud
- Jean LUCIANNI - Officier - Puilacher
- Fabrice ALBERNI - Chevalier - Les Matelles
- Didier PEYTHIEU - Chevalier - St. Martin-de-Londres
- Patrick GABATA - Chevalier - Balaruc- les-Bains
- Philippe FESQUET - Officier - Villeveyrac
- Corinne BARRIOT - Chevalier - Bédarieux
- Jean ASSIE - Chevalier - Juvignac

Juin 2023 - civiles

- Nicolas ARNAUD - Chevalier - Montpellier
- Adrien NOUGARET - Chevalier - Montpellier
- Philippe TROTABAS - Chevalier - Montpellier
- Céleste BOURSIER MOUGENOT - Chevalier - Sète
- Philippe HUPPE - Chevalier - Adissan
- Yvelise DESCAMPS - Chevalier - Hérépian
- Joséphine LINDGREN CESBRON - Chevalier - Laverune
- Christian MANDROU - Chevalier - Juvignac

Novembre 2023 - civiles

Connus à la date de la diffusion

- Marc YCHOU - Chevalier - Montpellier
- Jacques RIGAUD - Chevalier - Montpellier
- Colette JUSTE - Chevalier - Roujan

Bienvenue aux nouveaux membres titulaires et sympathisants

Membres adhérents depuis le 1er janvier 2022:

- Mathieu LUCIANI - titulaire
- Michel DIAZ - titulaire
- Agnès ROUVIERE-ESPOSITO - titulaire
- Pascal TACHON - titulaire
- Eric FLORES - contrôleur général SDIS 34 - membre d'honneur
- Hugues MOUTOUH - préfet de l'Hérault - membre d'honneur
- Sylvain LANIEL - général Cdt. gendarmerie 34 - membre d'honneur
- Gérard ARNETTE - titulaire
- Claude COURTY - titulaire
- Jean-Claude DERUDER - titulaire
- Nathalie NICAUD - titulaire
- Alain ZYLBERMAN - titulaire
- François SWEC - sympathisant
- Jean-Michel BRUEL - titulaire
- Christian RATEL - titulaire
- Jérôme TOULZA - titulaire
- Patricia CASTABN MAS - titulaire
- Jacques SARAF - titulaire
- Véronique GAUTIER ROBERGEON - sympathisante
- Pascal VERGÉ - titulaire
- Hubert MOREAU - titulaire
- Giselle COMBLE - titulaire
- Lula GEYRES - sympathisante
- Cyrille MARCOU - sympathisant
- Corinne VERON - titulaire
- Gérard TUGAS - titulaire
- Gabriel GIL - titulaire
- Gérard GIMENO DEVESA - sympathisant
- Nicole DEVIC - sympathisante
- François-Xavier LAUCH - préfet de l'Hérault - membre honneur
- Thomas DEPRECQ - colonel Cdt. gendarmerie 34 - mre. honneur
- Marjorie GHIZOLI - contrôlease générale dir. DDSP 34 mre.honneur

Le comité d'honneur



Mme Anne-Lucie Wack
Directrice générale de l'Institut Agro
Présidente de la Conférence des Grandes Écoles
de 2015 à 2021



Président d'honneur
M. François-Xavier LAUCH
Préfet de l'Hérault



Mme Sophie Béjean
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
ancien membre
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



Général Thomas Deprecq
Commandant du Groupement de gendarmerie de l'Hérault



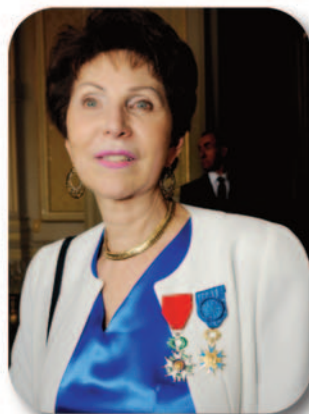
Contrôleuse générale Marjorie Ghizoli
Directrice départementale de la sécurité publique



Contrôleur général Éric Florès
Directeur du SDIS de l'Hérault



M. Robert Ménard
Maire de Béziers
Président de la communauté d'agglomération
Béziers Méditerranée



Mme Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Rétnite France



M. Michaël Delafosse
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Réception dans l'ordre



M. Philippe HUPPÉ

Ancien député, ancien maire d'Adissan
a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 9 septembre 2023

par Mme Dominique Faure, ministre déléguée auprès du ministre
de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition
écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des collectivités
territoriales et de la ruralité



M. Jérôme BONNAFOUX

Lieutenant-colonel, chef d'État major exécutif du SDIS 34
a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 29 septembre 2023

par Mme Patricia MIRALLES
Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées
chargée des Anciens combattants et de la Mémoire



Mme Yvelise DESCAMPS

Maire de Dio et Valquières
a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 30 septembre 2023

par M. Jean-Pierre grand, sénateur de l'Hérault
en présence de M. le sous-préfet de Béziers, de Husein Bourgi, sénateur, des élus de la région et du département,
d'Yvan Marcou, président départemental de l'ANMONM et Martine Bédés, vice-présidente.

Gardons en mémoire les compagnons qui nous ont quittés en 2023

BERNARD René
MONTLAUR Michel
HYP Jacques
GRAS Michel

MARCOU Anne
L'HOSTIS Roland
THEULE-BACQUET Yolande

Membres élus au conseil d'administration = 14 : **Président honoraire** *Pierre MAINCENT*

Bureau :

Yvan MARCOU - Président départemental - Membre de droit de toutes les commissions.

Didier ALRIC - Vice-président - Secrétaire général
- Délégué du secteur Castelnau Pic-Saint Loup (N°3)
- Délégué des membres hors département (secteur N°11)
- Président de la commission Sauveteurs en mer bénévoles

Cyril MARCHAL - Trésorier
- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Martine BÉDÈS - Vice-présidente
- Déléguée du secteur Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (N°6)
- Présidente de la commission Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP)
- Chargée des relations avec le rectorat et le SDIS 34

Martine MARRAGOU - Vice-présidente
- Déléguée du secteur Grand Montpellier (N°1)

Comité de section :

Maurice ANDRÉ - Délégué du secteur Biterrois-Minervois (N°2)
Patrick DESBROSSES - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)
Jean-Baptiste FERRACCI - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)
Philippe MANDON - Conseiller du président départemental
Roger PASTOR - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse, Mémoire et JSP
Marc PIMPETERRE - Délégué du secteur géographique Bassin de Thau (N°7)
- Président de la commission Entraide-Solidarité - Conseiller social et juridique
Laurent ROTA - Délégué du secteur Hérault-Méditerranée (N°4)
Jérôme TOULZA - Conseiller
Pascal VERGÉ - Conseiller

Membres associés :

Alex BÉDÈS - Président de la commission Terroirs engagés sapeurs-pompiers volontaires
- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV), jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et Mémoire
Marie-Nina CASPAR - Conseillère solidarité auprès du délégué du secteur grand Montpellier
Thierry LEFEBVRE - Conseiller et animateur des grandes manifestations
Jean-Marc LEIENDECKERS - Délégué du secteur Pays de l'Or et de Lunel (N°8)
Frédéric MUNOZ - Porte-drapeau départemental
Véronique GAUTIER-ROBERGEON - Suppléante au délégué du secteur géographique Bassin de Thau (N°7)

Porte-drapeaux des secteurs géographiques :

Frédéric MUNOZ (1) - Michel LATORRE (2) - Jacques DARRICARRERE (3) - Michèle CIAZINSKI (4)
Patrick DESBROSSES (6) - Nathalie MARCOU (6) - Corentin GROS (6) - Gérard BERTIN (7)
Armand ALBERT (8) - Maxime LEIENDECKERS (8)

Membres de la commission: Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen JSP

Présidente : Martine Bédès

Membres : Roger Pastor - Alex Bédès - Cyril Marchal - Frédéric Munoz - Bernard Joubert

Membres de la commission Terroirs engagés :

Président: Alex Bédès

Membres: Martine Bédès - Cyril Marchal - Patrick Desbrosses - Jean-Baptiste Ferracci

Membres de la commission Entraide-Solidarité :

Président : Marc Pimpeterre

Membres: Alex Bédès - Marie-Nina Caspar - Martine Marragou - Frédéric Munoz

Membres de la commission Sauveteurs en mer Bénévoles:

Président : Didier Alric

Membres: Martine Bédès - Alex Bédès - Cyril Marchal - Jean-Marc Leiendeckers



ANM ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE ONM L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE Section Hérault

Compte rendu de la 47^o assemblée générale du 17 juin 2023 Frontignan-la-Peyrade



Gardons en mémoire les compagnons
qui nous ont quittés au cours de l'année 2022 et à ce jour

- Jean GROSSO
- Odette GAUCHERAND
- Renée GORLIER
- André GEYRES
- Christian PEQUEUX
- Michel DIAZ
- Joël TRIOLET
- Henri JURQUET
- Jeanne BOUBAL
- Gérard COMBLES
- André DELMAS
- Jean-Luc BROUSSE
- Francis CROUZET
- Roland PLESSIER
- Paul BATUT
- Maurice SAUMADE
- Alain THIERY
- Pierre SOULAGES
- Bernard CALAS
- Angelo VITALI
- André RUDELLE
- William MAGNIEN
- Juliette DRUINOT
- Anne MARCOU
- Michel MONTLAUR

Les militaires, policiers, infirmières,
sapeurs-pompiers et enseignants morts
en service.

Accueillis par M. Michel ARROUY, maire de Frontignan-la-Peyrade, en présence de M. Patrick SANDEVOIR, président national, les travaux de la 47^o assemblée générale de la section de l'ANMONM de l'Hérault se sont poursuivis devant une importante assemblée de compagnons, de la présidente de la section du Gard, des présidents des sections de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.



Rapport d'activité au national présenté par Yvan MARCOU, président départemental :

Comme vous le savez, depuis plusieurs années les effectifs globaux de l'ANMONM sont en constante diminution et une grande majorité des sections rencontre des difficultés à faire adhérer de nouveaux membres et, souvent même, à fidéliser les Compagnons. Ce constat, nous l'avons tous fait. Nous en connaissons quelques causes, mais il nous faut trouver des solutions.

Le président national a donc demandé au conseil d'administration d'ouvrir un vaste chantier dit "Grenelle des effectifs", destiné à relancer et à poursuivre celui déjà lancé en 2017 par la commission Développement et Prospective (CDP). Un groupe d'étude a reçu pour mandat :

- D'actualiser les termes du constat et d'en tirer un bilan des actions à conduire ;
- De confronter ce bilan à la situation et aux modes d'actions correctifs adoptés par un panel de sections métropolitaines représentatives (taille, typologie, effectifs) ;
- De rédiger un catalogue de bonnes pratiques à mettre à disposition des sections départementales.

Ces documents sont disponibles sur le site web de la section 34 :

Rubrique : Documents de communication ANMONM : ordre-national-merite34.info

Ce site web est celui où vous retrouvez la newsletter hebdomadaire

Rétrospectives :



Rapport d'activité de la section par Didier ALRIC Vice-Président - Secrétaire général

Cette année 2022 fut l'année de reprise des activités après la période difficile que nous avons vécue due au COVID.

Les objectifs de notre Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

Quels sont les objectifs ?

Notre activité déjà reconnue dans notre vie professionnelle ou sociale, est tournée vers la société et s'exprime au sein de l'ANMONM par ses objectifs.

Il y a quatre objectifs :

- Transmettre - Représenter - Partager - Aider

Ces quatre objectifs reposent sur nos valeurs fondatrices :

La Citoyenneté - Le Civisme - La Civilité - La Solidarité - Le Devoir de Mémoire

Transmettre :

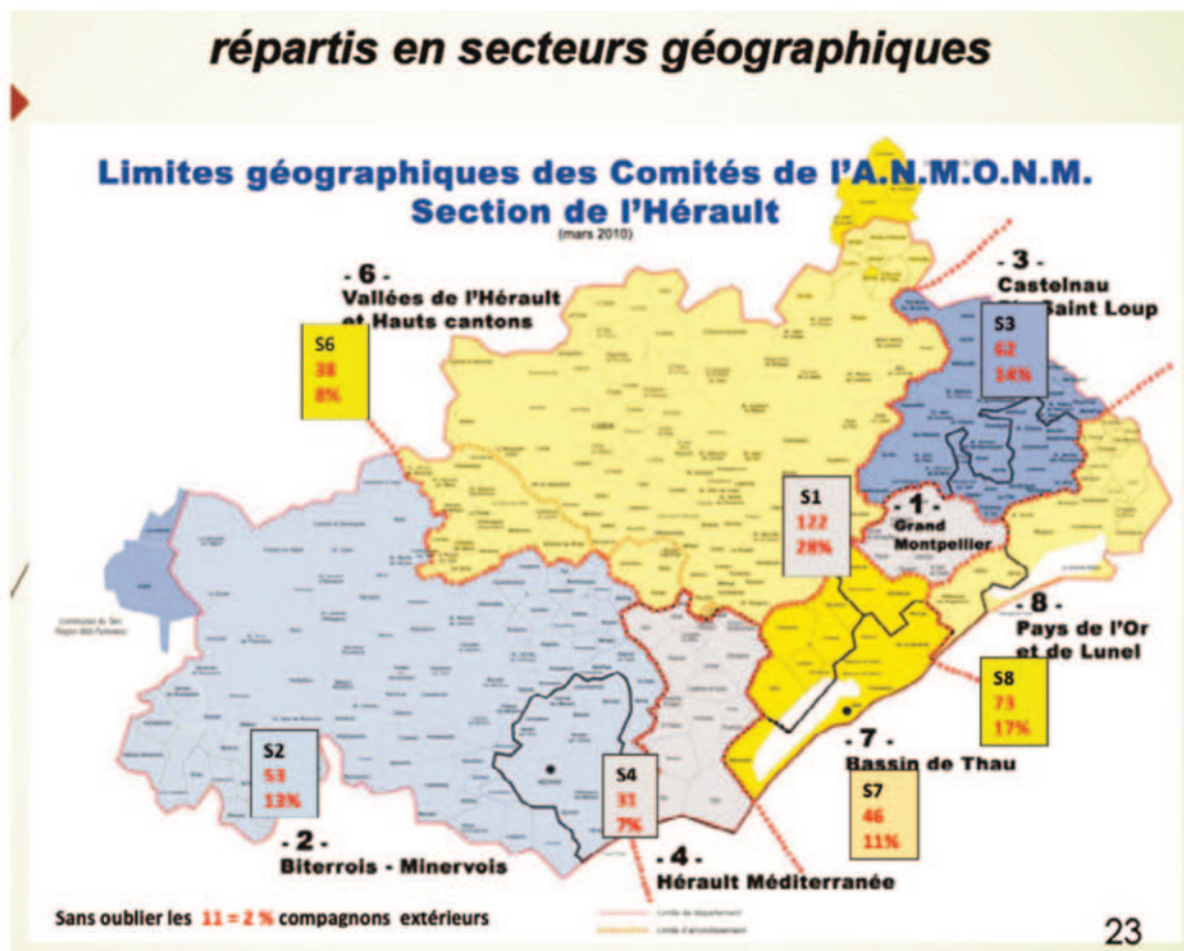
À la jeunesse, à nos enfants... les valeurs de notre Ordre national qui sont les nôtres... avec notre devise : « Honneur-Solidarité-Mémoire » et la règle des « 3C » : Citoyenneté-Civisme-Civilité.

Et comme dit notre Président, l'engagement est le « cœur de cible » de l'ANMONM.

Cette transmission est assurée par les membres de la Commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen dont la Présidente Martine BÉDÉS développera cette partie dans son rapport lors de sa prise de parole.

Représenter nos valeurs dans notre société :

Nous sommes 436 membres pour l'année 2022 dans notre département pour représenter l'ANMONM

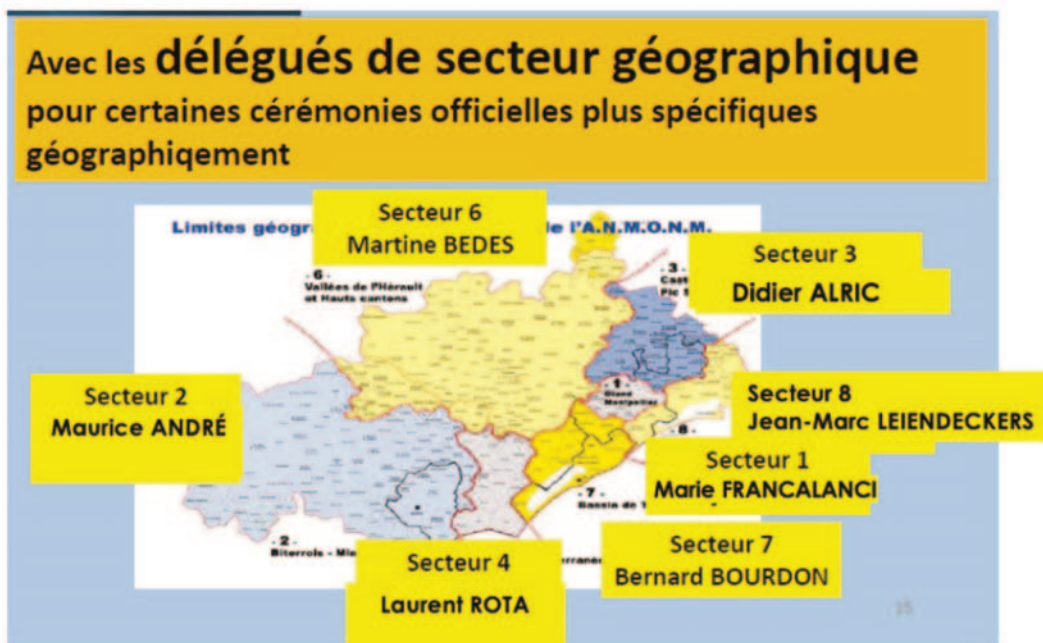


Pour représenter :

Avec les porte-drapeaux, le rayonnement de l'ANMONM.

Les porte-drapeaux forment dans notre section une équipe solidaire autour de Frédéric MUNOZ notre porte-drapeau départemental « interchangeable » selon ses propres termes, équipe qui s'est relayée au sein de notre département pour pouvoir assurer de leur présence, la représentation de l'ANMONM dans toutes les manifestations, cérémonies officielles, commémorations ou réunions relevant de la sphère solidarité, remise de médailles, obsèques par exemple.

Merci à eux et nous les félicitons pour cette remarquable indéfectibilité à notre association dans une prise de conscience collective où la présence solennelle de notre drapeau est un signe ostentatoire précieux.



Par la présence d'Yvan MARCOU en tant que Président, dans les instances officielles sur invitation, dans le département de l'Hérault, au niveau national ou dans d'autres sections.

Ainsi, les 436 compagnons de l'Hérault, les porte-drapeaux, les délégués de secteur, et notre Président ont pu marquer leur activité de représentation en 2022 dans les commémorations, Devoir de Mémoire.

En 2022, sur 52 semaines, la section de l'Hérault a été présente dans 57 commémorations et manifestations.

Partager des expériences, des compétences, des contacts de haut niveau

Par notre réflexion lors des réunions au sein de l'ANMONM 34.

- L'assemblée générale et les réunions du conseil d'administration.

Pour l'année 2022, l'assemblée générale s'est déroulée le 2 juillet au Kiasma à Castelnau le Lez.

À cette occasion a eu lieu le vote concernant l'élection au conseil d'administration et au bureau.

Par des communications au sein des secteurs géographiques, à l'initiative des délégués, Échanges de vœux - Réflexions dans les réunions du comité de section - propositions de sorties, de conférences. Dans un moment d'échanges amicaux. Malheureusement, notre soirée de gala 2022. n'a pas pu se dérouler. Pour 2023, annulée pour des raisons conjoncturelles.

Partager par la communication

La revue semestrielle Bleu de France.

La News Letter hebdomadaire. ordre-national-merite34.info

Le site départemental et FaceBook avec la mise en ligne des comptes rendus et courriel du Président.

ANMONM.ORG

L'envoi des cartes d'anniversaire.

Les courriers aux différentes instances de notre département : Préfecture, Conseil Départemental, Métropole, communautés d'agglomération, communautés de communes, communes, gendarmerie, SDIS, Rectorat.....

Aider ceux qui en ont besoin, dans l'Association et à l'extérieur de celle-ci.

Dans la gestion de l'association, à travers les secteurs géographiques et leurs délégués, par une proximité favorable à l'écoute des compagnons et une meilleure approche de leurs éventuelles difficultés rencontrées, dont les cadeaux de fin d'année offerts à nos grands seniors.

Une commission a été créée, sous la présidence de Marc PIMPETERRE, au printemps dernier.

Il s'agit de la commission « Entraide et Solidarité opérationnelle »

Rapport financier 2022 par Cyril MARCHAL - Trésorier

Dépenses 2022	
Fournitures administratives	5 413
Assurance	149
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 094
Réunions - Publications Déplacements comité	4 838
Manifestations Organisations visites	6 321
Frais postaux	1 895
Service bancaire	136
Rétrocession cotisations siège	5 103
Solidarité - Entraide	991
Abandons de frais membres section	7002
TOTAL	33 942

Recettes 2022	
Abonnement revue « Le Mérite »	4 246
Subventions région - département	6 630
Cotisations	13 322
Dons	9 201
Abandons de frais membres section	7 002
TOTAL	40 401

Défaut de prélèvement de près de 20 % des cotisations en 2022.

Résultat de l'exercice 2021 = + 6 459 €

Total actif au 31 décembre 2022 = + 4 659 €

Objectif 2023 tendre vers 90 % du paiement des cotisations – actuellement 80 %

Prévisionnel dépenses 2023	
Fournitures administratives	4 000
Assurance	120
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 500
Réunions - Publications Déplacements comité	3 000
Manifestations Organisations visites	10 000
Frais postaux	2 500
Service bancaire	120
Rétrocession cotisations siège	5 000
Solidarité - Entraide	2 000
Abandons de frais membres section	7 000
TOTAL	36 240

Prévisionnel recettes 2023	
Cession d'articles	100
Abonnement revue « Le Mérite »	2 500
Subventions Région département - Métropole	5 000
Cotisations	13 110
Manifestations	6 000
Publicités – Produits divers	530
Dons	2 000
Abandons de frais membres section	7 000
TOTAL	36 240

Rapport commission Civisme, Mémoire et Initiative mémorielle Citoyenneté et Engagement citoyen pour la jeunesse

Martine BÉDÉS, vice-présidente, présidente de la commission

Objectifs de la commission :

- Rechercher des actions de citoyenneté, des actes de civisme et d'engagement citoyen réalisés par des jeunes
- Les citer en exemple
- Les récompenser en décernant chaque année aux actes les plus méritants des prix à titre individuel et collectif
- Œuvrer pour développer ce type d'actions

LES TYPES DE PRIX SONT :

- Le prix du Civisme
- Les prix Mémoire et Initiative mémorielle
- Le prix de l'Éducation citoyenne
- Le prix de l'Engagement citoyen JSP

Le prix du Civisme (depuis 1985)

Il récompense un jeune ou un groupe de jeunes de moins de dix-huit ans ayant accompli des actes de courage, d'altruisme, de dévouement, de générosité, de solidarité, de bénévolat.

Le prix « Mémoire »

Ce nouveau prix à titre individuel ou collectif concerne les scolaires.

Il doit inciter la jeunesse à porter des projets dans la sphère mémorielle.

Le prix Mémoire est établi en partenariat avec l'Éducation nationale suite à la convention signée avec l'Éducation nationale en 2022.

Le deuxième partenariat est avec l'ONAC VG pour son expertise dans le domaine de la mémoire et son engagement au profit de la jeunesse en partenariat avec l'Éducation nationale.

Le prix « Initiative mémorielle »

Ce prix est destiné hors de l'école à tout public, organisme public ou privé à titre individuel ou collectif qui se distingue par des initiatives relevant du domaine de la Mémoire destiné à transmettre en animant et en faisant la promotion pour et avec la Jeunesse.

Le prix de l'Éducation citoyenne (depuis 2011) décliné selon deux axes depuis 2020.

1 - L'Action d'éducation citoyenne

2- Le concours d'Affiche sur l'Éducation citoyenne

Ce prix récompense un élève ou un groupe d'élèves distingué(s) par - leur comportement,

- leur rayonnement au service de la collectivité scolaire

- la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans et hors de leur établissement scolaire pour un mieux vivre ensemble.

* Prix école – collège - lycée

Il valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'Éducation à la citoyenneté.

Signature au rectorat de la nouvelle convention de partenariat le 23 mars 2022 avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Avec M. Christophe MAUNY

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Département de l'Hérault académie de Montpellier

et l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) représentée par Yvan MARCOU président de la section de l'Hérault



PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

(depuis 2017 suite à la convention de partenariat signée avec l'UDSP34, le SDIS34 et la préfecture de l'Hérault.)

Ce prix récompense :

- à titre individuel un jeune sapeur-pompier qui s'est particulièrement illustré
- à titre collectif une section de JSP avec leurs formateurs, très investie.

Les prix départementaux 2022 de l'ANMONM ont été remis le samedi 2 juillet 2022 au Kiasma de Castelnau-le-Lez.

Se reporter au Bleu de France - décembre 2022 pour la rétrospective de la remise de ces prix.



Prix JSP



Prix SPV depuis 2021 : SPV chef d'entreprise (David Sylvestre et collectivité (ville de Méze) ayant signé une convention avec le SDIS 34)

Attribution des prix départementaux le 17 juin 2023 - Salle de l'Aire à Frontignan-la-Peyrade.

Les prix de l'éducation citoyenne :

- école Jean Vidal du hameau de la Liquière-Cabrerolles
- collège Fontcarrade de Montpellier
- collège Paul Emile Victor d'Agde
- Lycée Joseph Vallot Lodève

Le prix Civisme :

- SEGPA collège Marcel Pagnol Sérignan
- CMJ Sète
- CMJ Bédarieux

Le prix Mémoire :

- collège Louise Michel de Ganges
- collège Gérard Philippe de Montpellier
- lycée Jean Jaurès de st Clément de Rivière
- Diplôme de reconnaissance au lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux

Le prix Initiative mémorielle : Ville de Gignac

Le prix de l'engagement citoyen JSP :

- section du Bassin de Thau
- section de Cazouls lès- Béziers

Le prix de l'engagement citoyen SPV et collectivité :

- à Anthony et Fabien Lopez, chefs d'entreprise et SPV
- à la Communauté de communes Sud Hérault

Se reporter au Bleu de France - décembre 2023 pour la rétrospective en images de la remise de ces prix.

Rapport commission Entraide et Solidarité par Marc PIMPETERRE, président de la commission.

2022 : une nouvelle commission voit le jour au sein de la section Héraultaise !

Nous avons célébré en 2022 les 50 ans de la création de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite.

Les valeurs portées par celle-ci sont : Honneur-Solidarité-Mémoire.

Après la mise en place en décembre 2021, d'un conseil social et juridique (réf-Bleu de France section Hérault décembre 2021), les membres du Comité de la section de l'Hérault sous l'égide de son Président Yvan MARCOU ont souhaité élargir la palette avec la création à la fin du printemps 2022 de la Commission Solidarité et Entraide.

Fruit des échanges menés avec les membres lors des réunions de la section Hérault et de la commission en elle-même, il a été décidé d'y donner les principes/axes suivants avec une publication sur la Revue Bleu de France (ref- décembre 2022).

Pourquoi une Commission Entraide et Solidarité ?

- Les membres sont tous très honorés d'avoir été décorés pour leurs mérites. Mais en lien avec les recommandations de la Grande Chancellerie les membres réfléchissent pour œuvrer vers encore plus de solidarité envers l'ensemble des compagnons.
- Parce que la vie peut nous réserver différentes difficultés d'ordre familial, social, médical, auxquelles l'appartenance à un ordre ne peut être un frein pour en échanger ensemble. Bien au contraire.
- La force que nous représentons collectivement de par la somme de compétences variées qui nous unit, ainsi que l'envie qui nous anime et nous motive d'être solidaire les uns des autres, sont notre moteur.
- Nous ne pouvons laisser dans la limite de nos moyens d'action des compagnons au bord de la route.

Rapport moral par Yvan MARCOU - président départemental

Après les aléas subis en 2019 et 2020, liés à la pandémie de la COVID 19, comme d'autres associations, la section de l'Hérault a relancé en 2022 la dynamique des activités et réunions facteurs de notre cohésion et de nos objectifs.

La jeunesse du département, notre cœur de cible, a pu réaliser de belles actions au cours de l'année 2022, telles que celles qui vous ont été présentées par Martine BÉDÉS, présidente de la commission du Civisme, de la Mémoire, de l'Éducation citoyenne et de l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers et des sapeurs-pompiers volontaires que je remercie pour son remarquable travail mettant en évidence la résilience de notre jeunesse et des adultes dans des situations particulières. Merci également aux membres du bureau et des commissions pour le travail effectué au service de l'association.

Vous avez remarqué que nous avons mis en place un nouveau prix mettant en évidence l'engagement des sauveteurs en mer bénévoles de la SNSM et des structures encadrantes qui les ont en charge les stations. Nous avons participé financièrement à des actions de solidarité localement en exonérant nos grands anciens de leurs cotisations.

Je remercie les délégués des secteurs géographiques qui ont su leur maintenir un lien social avec notre association soit par mail ou avec l'expédition des cartes anniversaires, ce qui est particulièrement apprécié de tous. Ils ont aussi rendu visite ou transmis à nos compagnons de plus de 90 ans les cadeaux de fin d'année rompant ainsi pour certains une monotonie latente.

Souhaitons que 2023 puisse nous amener à poursuivre nos activités en forgeant nos meilleurs vœux pour que ce 17 juin en soit l'élément déclencheur en vous invitant à suivre régulièrement la vie de notre section avec la nouvelle Newsletter hebdomadaire et sur les pages Facebook et vivre dès 14 heures la belle remise des prix qui se déroulera ici même.

Vote pour le renouvellement du tiers sortant - 5 postes à pourvoir :

2 candidats sortant :

- Didier ALRIC
- Marie FRANCALANCI

3 nouveaux candidats

- Martine MARRAGOU
- Jérôme TOULZA
- Pascal VERGÉ

Un vote à main levée a été réalisé avec l'élection de tous les candidats.

Réunion du comité de section pour l'élection du bureau :

- **Président - Yvan MARCOU**
- **Secrétaire général - Didier ALRIC**
- **Trésorier - Cyril MARCHAL**
- **Vice-présidente - Martine BÉDÉS**
- **Vice-présidente - Marie FRANCALANCI**
- **Vice-président - Didier ALRIC**



Cher président, cher Yvan
Mesdames et Messieurs les officiers et sous-officiers
Monsieur le porte-drapeau
Chers compagnons et amis

Je tiens tout d'abord à vous remercier cher président ainsi que votre comité pour votre invitation à participer à cette assemblée générale ainsi que pour votre accueil si sympathique. Ce moment de partage a beaucoup de valeur à mes yeux.

Je voudrais aujourd'hui vous apporter un message de reconnaissance et de remerciement, vous dire quelques mots sur les évolutions de notre association et enfin apporter une réflexion sur notre ordre, l'ANMONM et leurs apports à la société contemporaine.

Des remerciements :

Le contexte actuel et difficile que nous connaissons : la pandémie, la guerre en Ukraine, la rupture de civilisation source de débats et de violence multiples, le délitement du lien social, la détestation des élites sont des signes que la nation est malade.

Malgré ce contexte, votre section – derrière son président et son comité – a eu le ressort nécessaire pour reprendre ses activités et les rapports que je viens d'entendre l'attestent.

Je voudrais ici vous saluer compagnons présents ou qui n'avaient pu nous rejoindre aujourd'hui (et j'ai une pensée particulière pour nos anciens qui malheureusement vivent parfois dans la solitude), grâce à vous, à votre présence, à votre attachement, à votre fidélité, vous êtes le plus précieux encouragement que vous puissiez apporter à notre association et donc à votre comité afin qu'il poursuive avec efficacité les missions de l'ANMONM. Je suis toujours admiratif devant vos engagements et j'ai un profond respect pour le travail que vous réalisez. C'est ainsi que vous donnez, que nous donnons du sens à nos vies.

Mes remerciements s'adressent également aux institutions nationales, régionales, départementales ou locales ainsi qu'aux organismes qui nous soutiennent. Leur soutien appuyé est important et nous l'apprécions à sa juste valeur.

Si l'on veut maintenant jeter un regard sur notre ordre : Au point de départ de l'existence de l'ordre, se trouve la volonté du Président de la République, le général de Gaulle. Il souhaite alors donner du souffle à la République en valorisant les hommes et les femmes exemplaires de la société dans tous les secteurs d'activités du pays, qu'ils soient civils ou militaires. L'ordre est ainsi l'incarnation de la notion de mérite, valeur si fondamentale à notre République. Cette distinction valorise des actions, des actes de dévouement, des actes d'engagement et de générosité ; elle traduit ainsi tout le dynamisme de la société et stimule les énergies individuelles. Mais elle donne aussi, à travers ses récipiendaires, des exemples pour la Nation ; l'ordre met des visages sur les valeurs d'engagement, de civisme et de fraternité, valeurs au cœur du pacte républicain. Il est important de rappeler que dès la création de l'Ordre il avait été précisé que les distinctions ne viennent pas simplement récompenser des actions, mais qu'elles appellent à continuer de porter haut les valeurs de la République. C'est dans cet esprit que nous tous ici rassemblés mettons en place nos actions. Notre ordre reflète le plus fidèlement possible la réalité du visage de la France, en récompensant la diversité « des vertus et des talents ». Mais depuis le contexte a changé : - Le choc de la mondialisation, du numérique - Le repli de nos concitoyens sur leurs intérêts plus personnels au détriment de l'intérêt collectif et donc de leur participation au monde associatif. - À ce titre, notre association présente une grande faiblesse. Nos effectifs représentent moins de 20 % des décorés et s'étiolent inexorablement d'années en années. Je sais que la plupart d'autres associations établissent ce même constat, mais ceci ne me console pas ! cette baisse des effectifs est préoccupante. Parfois elle me hante et je me pose alors la question suivante : Que serons-nous dans dix ans ? Et portant n'oublions pas que recevoir l'ONM oblige ! C'est entrer dans un ordre national et y prendre toute sa place en se mettant au service des autres. Dans ce cadre, notre association qui est le bras armé de la grande chancellerie donne tout son sens à l'insigne que nous portons !

- Bien sûr, face à cette situation, nous ne restons pas immobiles ! A l'occasion de notre congrès de Nancy qui s'est déroulé en juin dernier, nous avons organisé un Grenelle des effectifs et proposé aux présidents de sections un catalogue d'actions permettant de mieux recruter, de fidéliser les compagnons qui nous ont rejoint et ainsi de contribuer à faire rayonner l'ONM.

Il est évident que la baisse des contingents des décorations des ordres nationaux décidé par le grand Maître des ordres accroît la gravité du problème. Je ne puis que compter sur les sections départementales pour traiter ce problème des effectifs car vous êtes au plus près des nouveaux décorés ou promus. Mais notre association présente des forces et il faut le rappeler :

- L'ANMONM a pour mission de valoriser la notion de MÉRITE,
- Nous sommes une association nationale et internationale qui forme un maillage en France et à l'étranger,
- Par nos actions, nous participons à la vie de la cité,
- Nous travaillons en synergie avec la Grande Chancellerie et les nombreuses institutions qui nous soutiennent,
- Nos actions visent à faire rayonner l'ordre national du Mérite et la notion de MÉRITE qui lui est associée, les valeurs de la France, de la démocratie, de la République ainsi que notre culture,
- L'écoute, l'accompagnement de nos compagnons et notamment des plus anciens. Le cœur de cible de nos actions est orienté vers les jeunes. Aujourd'hui notre jeunesse est fragmentée, ébranlée mais des jeunes continuent de s'engager.

Dans un monde plus engagé que jamais, aux menaces multiples : fake news, les réseaux sociaux, les régimes démocratiques qui sont bousculés à nos frontières, la question environnementale source de multiples questionnements, les droits humains bafoués, les acquis de la République s'ébranlent. L'accompagnement que les jeunes peuvent recevoir dans leurs familles ou à l'étranger sont moins évidents que celui que nous avons reçu... et tous ne sont pas logés à la même enseigne ! Les jeunes ont besoin de retrouver de la confiance. Ils ont besoin de retrouver de la fierté, de pouvoir raconter que ce qu'ils font est utile. Ils ont besoin de rencontrer des personnalités qui leur expliquent comment on peut réussir dans la vie, partager des valeurs. Ils ont besoin de solidarité. Ils ont besoin d'entendre des femmes et des hommes qui ont réussi dans leurs carrières professionnelles, leurs engagements ou leurs participations à des morceaux d'Histoire. Vous en êtes. Vous pouvez arborer avec fierté vos insignes. Il faut donner envie aux jeunes d'arborer les mêmes, que leur vie ait un sens. Notre association apporte aux jeunes une écoute, un accompagnement afin qu'ils puissent se construire dans ce monde moderne. Ce sont nos actions menées avec l'Éducation nationale, les JSP, le SMV, le SNU ou l'ONaCVG... et ma liste est incomplète ! Certes, nous ne couvrons pas tous les besoins de sens de la nouvelle civilisation qui se construit sous nos yeux mais avec d'autres nous devons être des passeurs de sens. Cette année 2023 est importante pour l'ordre auquel nous appartenons. Sous le haut patronage du Président de la République, nous célébrerons son 60e anniversaire au Sénat le 1er décembre prochain avec le programme suivant :

« 1963-2023 : quelle actualité, quelle permanence de valeurs véhiculées au service de notre Pacte républicain ? » ;

– Intervention du général d'armée François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur
o ONM et République « un Ordre ancré dans la République : l'esprit de la réforme de 1963 »

– Fondation Charles de Gaulle – à confirmer

o ONM et cohésion de la Nation/mérite universel « la prescience gaullienne : un nouvel Ordre républicain comme nouveau ciment de la Nation »

– Communication par Xavier Darcos, chancelier de l'institut de France

o ONM et formation sensibilisation aux valeurs, « École et Nation – le creuset républicain »

– Grand témoin, William Christie, académicien des beaux-arts, fondateur des Arts florissants

Directeur musical et chef d'orchestre emblématique de la musique Baroque, grand-croix de l'ONM

o ONM et l'ambition de transmettre : « vers la jeunesse - l'exigence de transmission »

En fin d'après-midi, nous raviverons la flamme à l'Arc de Triomphe. Souvenons-nous que le 11 novembre 2023 marquera les 100 ans du premier ravivage de la flamme par André Maginot, alors ministre de la guerre.

Merci à nouveau, cher président pour le travail réalisé dans votre section.

Ne nous laissons pas déstabiliser par ce passage difficile de l'histoire.

Continuons de travailler avec l'État, ses services, les collectivités territoriales, nos partenaires la SMLH et les associations de médailliers ministériels.

Continuons à être chacune et chacun des passeurs de sens au service du bien commun.

Je vous remercie de votre attention.

Patrick SANDEVOIR

Président national de l'ANMONM

Remise des prix 2023 Frontignan la Peyrade

Le samedi 17 juin 2023, sous le haut patronage du préfet de l'Hérault, s'est tenue la remise officielle des prix de l'ordre national du Mérite dans la salle de l'Aire de Fontignan la Peyrade en présence des autorités civiles et militaire du département, avec la présidence de Mme Véronique Géronès-Troadec, directrice adjointe des services académiques de l'Éducation nationale de Montpellier, en présence de M. Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM.

Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite
Section Hérault

Remise des prix
samedi 17 juin 2023 - Frontignan la Peyrade

S'adressant aux jeunes générations, l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite a pour objectif de valoriser le maintien et la défense des valeurs morales et humaines, bases de la vie en société, et l'expression de la citoyenneté dans son accomplissement civique, devoir de mémoire, esprit d'initiative, capacité à prendre des responsabilités. Son activité consiste à rechercher les actes et les actions relevant des objectifs attendus dans la vie quotidienne, dans les démarches au sein des établissements scolaires, dans des engagements spécifiques, puis à les mettre en exergue dans un but d'exemplarité et d'encouragement et de remettre lors d'une cérémonie officielle un prix départemental et national :

- du Civisme et de la Mémoire pour la Jeunesse
- de l'Initiative mémorielle
- de l'Éducation citoyenne pour la Jeunesse
- de l'Engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers
- de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire
- de l'Engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur employeur de sapeurs-pompiers volontaires
- de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sauveteur en mer bénévole
- de l'Engagement citoyen d'un équipage, d'une collectivité, d'une structure encadrante employant des sauveteurs en mer bénévoles.

Le nombre d'établissements de l'Hérault impliqués dans des actions d'éducation à la citoyenneté et projets "Mémoire" progresse de manière significative d'année en année et nous mettons à l'honneur de plus en plus de jeunes héraultais distingués pour leurs divers engagements sur la durée ainsi que les adultes tellement investis qui les encadrent, en témoigne la remise des prix 2023.



Dix huit prix, présentés par Martine Bédès présidente de la commission, ont été décernés, récompensant 254 lauréats. Plus de 500 personnes étaient présentes à cette cérémonie, les lauréats, leurs familles et de nombreuses personnalités du département.

ANM ONM ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Section Hérault

Remise des prix
samedi 17 juin 2023 - Frontignan la Peyrade

Photo Yvan MARCOU

La remise des prix sera entrecoupée par une présentation des productions réalisées par les élèves des classes de CAP et BAC PRO métiers de la mode vêtements du Lycée Jean Moulin à Béziers sur la photo avec leurs enseignants sur les lieux des écluses de Fonsérannes.

Le press-book de ces productions a été édité à 500 exemplaires.



Les enseignants de G à D

Magalie Eloy-Debonnière - Christine Lemire - Romain Gigoux - Nathalie Marcon
Emilie Aguilar - Gaëlle Zani - Absents sur la photo : V. Barrancos - B. Bednarski - C. Bretagne

Les élèves participants à la présentation de leurs réalisations

TB MMV : Shana Amar - Taarka Bell - Dura Godart - Jade Mezzi - Emma Ninaga - Carla Orgilles
1B MMV : Lizzie Denis-Chapuis - Zach Krasny - Esteban Trasmonti-Sebbane - Fais - Sejdila El Amiry
2B MMV : Laama Abdallahy - Alyhia Amradouch Ribes - Flora Borrel - Noémie Boue - Cassandra Bouget
Myrtille Frucot - Laly Garcia - Paloma Lucero-Bora - Louhna Merouga - Maëlys Pilato
Jessica Sepuc
2CAP MMV : Hatice Arikian-Pinson - Maëlys Pilato

Document réalisé par
l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite
section Hérault
8 rue de l'église - 34 725 Saint-Félix-de-Lodez
section.34@anmonm.org - 06 24 55 39 32

Rédaction - Photographies - Infographie : Yvan MARCOU
Modèle déposé et tous droits réservés - juin 2023

Le prix départemental Mémoire 2023

Les prix ont été remis par Mme Véronique Géronès-Troadec directrice académique adjointe, M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM, Mme Marie-Ange Rivière, IPR d'Histoire/ Géographie et référente académique, Mme Nathalie MARSAA Directrice ONACVG, M. le professeur Jacques Aben commissaire en chef première classe, administrateur national de l'Association nationale des participants aux opérations extérieures, M. Serge Le Cloirec président de l'Union nationale des Combattants, M. Jean-François Main de la Fnam, M. Sébastien Rome député de l'Hérault, Mme Françoise Couderc enseignante et membre très actif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la déportation de Castelnau-le-Lez et M. Patrick Desbrosses trésorier du Souvenir Français.

A titre collectif - catégorie collège

- 1er prix

aux 29 élèves de la classe de 3ème 4, 32 élèves de 3ème 2, 3 élèves de 3ème 3, 9 élèves de 6ème et 5ème et 5 élèves du club CNRD du collège Louise Michel de Ganges pour leurs actions de mémoire interdisciplinaires afin de construire une mémoire collective, former des citoyens capables de penser par eux-mêmes et de s'engager. Ces projets ont été conduits par trois équipes pédagogiques et leurs

élèves convergeant vers la Semaine de la Mémoire. La première équipe a choisi le thème "Art, Histoire et Mémoire : France-Espagne, avec des travaux de recherches, d'analyse d'ouvrages, de rédaction en Français, EMC et Histoire et Espagnol ; la deuxième équipe a choisi le thème "Mémoire et engagement citoyen" avec un travail en Mathématiques sur les messages codés pendant la Résistance et en SVT en génétique sur "La science contre le racisme" ; la troisième équipe a produit une émission radio en live portant sur l'engagement de la politique de mémoire. Des sorties pédagogiques sont programmées, le camp de Rivesaltes, Maternité d'Elne, plages d'Argelès, et à Paris durant 3 jours, participation au Ravivage de la flamme, visites Mémorial de la Shoah, les Invalides, le Panthéon...

Ils ont été encadrés par les professeurs Sabrina Chébli, Estelle Martinez-Huck, Catherine Lafont, Sophie Rieu- Deredjian, Laurie Mézy, Sébastien Lesieur, Frédérique Landoeuer, Antoine de Peyret, journaliste de Radio Escapade

Principal : M. Jean-Pierre Lifante



- 2ème prix

aux élèves de la classe de 3ème du collège Gérard Philippe de Montpellier pour leurs travaux de mémoire interdisciplinaires portant sur l'école et la Résistance entre 1940 et 1945 avec une approche sur les centres de rétention, les camps de concentration, les lieux d'enfermement physique et psychologique,

par des sorties pédagogiques dans des lieux de ressources documentaires et des déplacements dans des lieux d'enfermement comme la sortie pédagogique de trois jours au Mémorial du Camp d'Argelès. Les rencontres avec des témoins, des professionnels ont permis aux élèves de recueillir des témoignages rassemblés sous la forme d'un podcast "Portraits singuliers" d'enseignants et élèves résistants ayant fait progresser les valeurs démocratiques, républicaines et humanistes; ils ont aussi produit des textes illustrés. Ils ont été encadrés par Madame Nadine Anguiviel, Elisa Rault, Catherine Chaboz, accompagnées par Laure Mérauvilles journaliste à Radio Clapas, le CRHRD de Castelnau-le-Lez.

Principal : M. Rémi Armand



catégorie Lycée

1er prix aux 35 élèves de la classe de Terminale du lycée Jean Jaurès de Saint Clément de Rivière pour leurs travaux de mémoire sur l'Ecole de l'Hérault pendant la Seconde guerre mondiale, en réalisant avec rigueur un travail historique par la collecte de témoignages de personnes âgées à partir d'une fiche au questionnement très structuré, type d'école, mixité, matières enseignées, propagande, souvenir d'alertes et exercices d'alerte, en collaborant avec les Archives départementales afin de dépouiller des lettres envoyées par les chefs d'établissement de l'Hérault recensant les actes de résistance de leur personnel et élèves afin d'élaborer une carte géographique de la Résistance. Les élèves ont rédigé une biographie des acteurs du réseau basé à Montpellier dont les témoignages figurent dans la brochure éditée en 1991 "Une première résistance, liberté", en projet de réédition. Faire des élèves des passeurs de mémoire en cultivant le souvenir d'une jeunesse combattante a été le fil conducteur de ces actions. Ils ont été encadrés par Mme Hélène Romann professeure, Mmes Catherine Brunon et Sabine Nègre professeures documentalistes et par les membres du CRHRD de Castelnau-le-Lez.
Proviseur : M. Sobczyk



2ème prix à l'établissement du lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux

pour l'organisation d'interventions centrées sur les OPEX (Opérations extérieures) auprès des 58 élèves de seconde, comprenant la présentation des Opex, l'écoute de témoignages de personnalités militaires, d'anciens combattants Opex, le témoignage en vidéo de la présidente de l'Association "De la pierre à l'olivier" et l'intervention de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat et de la Mémoire. Une visite du 13ème demi-brigade de la Légion étrangère est prévue par les membres du Souvenir Français ainsi que la cérémonie de commémoration du 8 mai à destination des scolaires.

Encadrement : Mme Caroline Siffre avec le concours de membres du Souvenir Français
Proviseur : M. Sébastien Sibille



Le prix départemental - Initiative mémorielle

Le prix ont été remis par Mme Véronique Gérones-Troadec directrice académique adjointe, M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM, Mme Marie-Ange Rivière, IPR d'Histoire/ Géographie et référente académique, Mme Nathalie MARSAA Directrice ONACVG, M le professeur Jacques Aben commissaire en chef première classe, administrateur national de l'Association nationale des participants aux opérations extérieures, M. Serge Le Cloirec président de l'Union nationale des Combattants, M Jean-François Main de la Fnam, et M. Patrick Desbrosses trésorier du Souvenir Français.

1er prix à la ville de Gignac pour l'organisation annuelle depuis 2008 avec le concours du Souvenir Français et en partenariat avec l'Ambassade de Croatie en France, d'un hommage à deux généraux d'Empire qui ont combattu pour la France lors des guerres de conquête menées par Napoléon. Ces deux généraux, le général Michel Marie Claparède, né à Gignac en 1770 et le général Marc Slivarich de Heldenbourg né en 1762 en Croatie, à 300 km d'Ogulin, se sont distingués pour leurs actes de bravoure et avoir remporté plusieurs batailles napoléoniennes. Ces deux généraux se sont retrouvés à leur retraite dans la commune de Gignac pour partager leurs souvenirs. Tous deux reposent dans le cimetière de Gignac.

Organisateurs : Mrs Jean-François Soto, maire de Gignac, François Colombier, président du Souvenir Français et adjoint au maire, Robert Combarnous membre du Souvenir Français et Mme Hélène Sanchez adjointe au maire, déléguée au jumelage des villes de Gignac et Ogulin en Croatie



Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2023

Les prix ont été remis par Mme Véronique Géronès-Troadec directrice académique adjointe, M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM, Mme Nicole Marin- Khoury adjointe au maire de Montpellier, M. Pascal Chabert adjoint au maire de Lunel et M. Marcel Graine conseiller municipal de Mèze.

- A titre collectif

catégorie école

1er prix aux 26 élèves des classes de maternelle, CP et CE1 de l'école Jean Vidal du Hameau de la Liquière-Cabrerolles pour la réalisation de la charte écologique de l'école. De multiples actions ont été réalisées, diverses récoltes de piles, cartouches, bouchons, chaussettes orphelines, livres, crayons, déchets de la cantine... L'école a remporté le concours organisé par les sociétés Edding et Pichon "Un pour tous et tous pour la planète" remis en 2022. Les actions conduites ont été partagées avec les familles, les gens du village et des enseignants d'autres établissements scolaires. Ils ont été encadrés par Marine Gerry enseignante et Manuela Gatimel assistante maternelle.

Directrice : Mme Marine Gerry



catégorie collège

1er prix aux 11 élèves de la classe classes de 5ème du collège Fontcarrade de Montpellier pour leur projet "Ambassadeurs, Non au harcèlement" inscrit dans une démarche collective de réflexion et d'expression sur les valeurs citoyennes, l'exemplarité des comportements face à des situations de harcèlement par la prévention, la compréhension de la notion de harcèlement et l'identification des situations de harcèlement. Ils ont élaboré une vidéo qui a remporté le prix académique et un prix national dans le cadre du concours "Non au Harcèlement" 2022 et ont participé à un débat sur le Harcèlement scolaire avec le ministre de l'Education nationale. Ils ont été encadrés par la conseillère principale d'éducation et par les assistants d'éducation .

Principal : M. El- Houssine Moutaouadhia

2ème prix aux 26 élèves éco-délégués des classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème du collège Paul Emile Victor d'Agde pour leurs projets " Nettoyons, protégeons la nature" et "Du jardin à l'assiette", démarche exemplaire des éco-délégués afin de sensibiliser l'ensemble des élèves à la préservation de la planète et de ses ressources, à la protection de la biodiversité et de leur rôle à jouer. Diverses actions ont été conduites dans le collège, récupération de papier à recycler, collecte de déchets autour de l'établissement, mise en place d'abris pour petits animaux dans la cour, découverte de la biodiversité marine auprès d'un biologiste, plantation d'arbres fruitiers et jardinage pour le restaurant pédagogique du collège. Ils ont été encadrés par les professeurs Mme Virgina Garcia et M. Vincent Laporte et le CPE M. Sugier.

Principale : Mme Samira Chikh



catégorie Lycée

1er prix aux 13 élèves de la classe de Terminale Bac PRO MELEC (Métiers de l'électricité et environnements connectés) du lycée Joseph Vallot de Lodève pour leur projet "Ados d'ânes, l'énergie lodévoise en chemin" appréhendant au cours d'un parcours pédestre de 60 km pendant 5 jours, en compagnie de deux ânes, les bienfaits de l'activité physique, la gestion de la production journalière des déchets, la maîtrise de la quantité de nourriture et d'eau, abordant le thème de la production d'énergie renouvelable et démontrant que l'on peut trouver des sources de plaisir dans la résilience.

Ils ont été encadrés par Messieurs Sébastien Loeb et Hanie Abdallah.

Proviseur : M. Vincent Valette



Le prix départemental du civisme pour la Jeunesse 2023

Les prix ont été remis par Mme Véronique Géronès-Trodec directrice académique adjointe, M. Patrick Sandevor président national de l'ANMONM, le colonel Bernard Soreau DMD, le général François Monsus, membre du comité d'honneur, Monsieur Marcel Graine, conseiller municipal de Mèze et Monsieur Pascal Chabert adjoint au maire de Lunel

A titre collectif

1er prix catégorie établissement scolaire aux 16 élèves de 5ème SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Marcel Pagnol de Sérignan pour la réalisation d'un projet commun intergénérationnel "A deux mains" avec les résidents de l'EHPAD les Tamaris, la fabrication de marionnettes et la réalisation de vidéos et d'un court-métrage. Ce projet témoigne d'un réel engagement des élèves et de leur bienveillance, de leur capacité de création, de partage de moments d'émotion avec des aînés heureux de ces échanges et de ces créations qui ont donné du sens à leur quotidien. Ce projet a renforcé l'estime de soi et la confiance de ces jeunes en leur avenir.

Ils ont été encadrés par Madame Olivia Colonna, professeure en écoles spécialisées.

Directeur adjoint chargé de SEGPA : M. Yann Pellissier

M. Eric Bouvier IPR ASH et Mme Julie Guichard conseillère pédagogique étaient à leurs côtés lors de la remise du prix



1er prix aux 21 membres du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) de la Ville de Sète pour leurs initiatives et leur

implication dans des actions environnementales telle l'organisation de récolte de déchets et le suivi de leur devenir, dans les cérémonies commémoratives et dans l'organisation d'événements culturels en partenariat avec le musée Paul Valéry et ludiques, dans des rencontres avec des jeunes et des plus âgés de divers quartiers afin de recueillir leurs témoignages. Ils préparent les Assises de la Jeunesse du 5 au 10 juin 2023 "Ma ville, mon quartier".



Responsable : Mme Lissia Tognetti chargée du Service Direction de l'Education de l'enfance et de la Jeunesse. Elles étaient à leurs côtés lors de la remise du prix les adjointes à la mairie de Sète Mmes Corinne Azais, Laurence Palamara et Nadège Scotta.

2ème prix aux 8 membres du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) de la Ville de Bédarieux

pour leurs initiatives, leur implication dans des actions environnementales et de solidarité en organisant sur deux journées des rencontres intergénérationnelles à la maison de retraite des Asphodèles puis une journée du civisme avec une marche verte suivie d'une représentation sur le thème du harcèlement et de la discrimination. Responsables du projet : Mmes Marie-Ange Trémolières conseillère municipale et Loriane Boschet animatrice du CMJ.



Le prix départemental de l'engagement citoyen JSP collectif 2023

Les prix ont été remis par M. Olivier Arnaud de l'Etat major Stratégique, du groupement des relations institutionnelles et missions volontariat et citoyenneté au SDIS 34, Alex Bédès médecin colonel, Bertrand Abbal médecin du SDIS 34 et Magali Bonnefoi lieutenant du SDIS 34 responsable des sections de JSP de l'Hérault

A titre collectif

1er prix ex aequo à la section aux 26 JSP de la section du Bassin de Thau qui se distinguent depuis trois ans pour leurs multiples actions et cette année particulièrement avec le projet sur le handicap comprenant une action d'information sur les spécificités de prise en charge des personnes en situation de handicap, l'organisation de l'accompagnement de 13 résidents de la MAS de leur commune au



match de Rugby du Top 14 MHR /Castres Olympique le 15 avril 2023, au GGL Stadium de Montpellier et une communication sur le handicap et sur l'Association UNAPEI 34. Grâce à la vente de gâteaux et dons de la population sur le marché de Mèze le 9 avril 2023, les JSP ont pu offrir à chaque résident, le jour du match, un t-shirt imprimé "Ensemble, Ailleurs, Autrement". Chaque résident était accompagné par un bi-

nôme de JSP veillant attentivement à toutes leurs demandes.

Responsable de la section et encadrant: L'adjudant Stéphan Gallard , Sergent Florian Relle

Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Magali Bonnefoi

Deux résidents de la MAS avaient tenu à être à leurs côtés lors de la remise du prix pour leur offrir un présent qu'ils avaient confectionné.

1er prix ex aequo aux 22 JSP de la section de Cazouls- lès- Béziers pour leurs nombreux engagements solidaires, tels le Téléthon, le nettoyage de printemps organisé par la commune, l'animation avec la police municipale sur la prévention routière,



Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Magali Bonnefoi

l'animation pour l'association "Ensemble pour Gauthier" et leur engagement auprès de l'Association "Un grand pas pour Amélie" lors d'un vide grenier fin avril 2023 qui a permis de recueillir des fonds pour aider Amélie atteinte de troubles moteurs, du langage et de l'équilibre.

Responsable de la section : l'Adjudant chef Christophe Federico

Les prix départementaux 2023 de l'engagement citoyen sapeurs-pompiers volontaires

Les trophées ont été remis par M. Olivier Arnaud de l'Etat major Stratégique, du groupement des relations institutionnelles et missions volontariat et citoyenneté au SDIS 34, en présence de Jean-François Bouisset vice-président de l'UDSP34, Alex Bédès médecin colonel, Bertrand Abbal médecin du SDIS 34 et Magali Bonnefoi lieutenant du SDIS 34 responsable des sections de JSP de l'Hérault



Prix de l'engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire à Anthony et Fabien Lopez



pour leur engagement citoyen, qui fait suite à une lignée familiale de sapeurs-pompiers volontaires. Anthony s'est engagé depuis l'âge de 18 ans au CIS d'Olonzac, adjudant chef, chef d'agrès tout engin et chef de garde, au niveau départemental, au SDIS 34 en tant que membre du CCDSPV avec des spécialités, RCCI, commando feux de forêt, télé-pilotage de drones. Fabien son frère, sapeur-pompier depuis ses 18 ans soit 16 ans d'activité est actuellement caporal chef, chef d'équipe et détenant

le permis PL. Tous deux assurent parallèlement, une activité de chef d'une entreprise "Arbo Paysage" à Olonzac qu'ils ont créée en 2007. Ils ont toujours favorisé en priorité le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires en veillant à l'aménagement de leurs horaires de disponibilité au service de leur centre de secours respectif avec la volonté de transmettre des valeurs citoyennes.

Prix de l'engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur employeur de sapeurs-pompiers à la Communauté de communes Sud Hérault

Cette communauté de 17 communes, présidée par M Jean Noël BADENAS, maire de Puisserguier, Conseiller régional, Vice-président du SDIS34, a établi un partenariat depuis le 11 avril 2019 avec les sapeurs-pompiers de l'Hérault en signant avec le SDIS 34, la convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail. Le territoire de cette communauté de 17 communes offre un maillage de 6 casernes.



L'engagement de cette collectivité territoriale à notre service public permet de libérer ses collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires pour poursuivre leur formation, et surtout pour assurer une permanence dans le secours en urgence à la population afin de protéger et défendre le territoire.

Les prix départementaux 2023 de l'Engagement citoyen de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer SNSM



Les trophées ont été remis par M. Patrick Toustou président interdépartemental de la SNSM, de Mme Toustou présidente de la station de Valras, de Mme Annie Ganière présidente de la section ANMONM du Gard



Prix de l'engagement citoyen d'un sauveteur entrepreneur, employeur de sauveteur

à Luc Jeanjean, chef d'entreprise ostréicole à Mèze et président de la station SNSM de Mèze, sauveteur bénévole qui dans sa fonction professionnelle tient une place remarquable par la gestion et le rayonnement local tout en poursuivant son engagement.



Prix de l'engagement citoyen d'un équipage, d'une collectivité, d'une structure encadrante

à l'équipage de la station SNSM de Palavas-les-Flots avec le soutien très actif de la commune de Palavas-les-Flots, de son maire Christian Jeanjean, du conseil municipal, qui accueille la station de sauvetage, le Centre de formation et d'intervention, les Nageurs sauveteurs de surveillance des baignades de la commune. La commune, son maire et le conseil municipal sont très impliqués et attentifs à la qualité de vie de ces diverses structures.

Le trophée a été remis au président de la station de Palavas-les-Flots, M. Michel Roux et à 4 membres de l'équipage de la station en présence du maire de la commune Christian Jeanjean.

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Montpellier - 11 janvier 2023 - Préfecture - Cérémonie à la mémoire de Thérèse NICTERWITZ 1908-1974 - Résistante



Montpellier - 11 janvier 2023 - Échange des voeux ANMONM - Grand Montpellier et AMOPA 34



Montpellier - 16 janvier 2023 - Cérémonie en mémoire des gendarmes morts pour la France



Lodève - 28 janvier 2023 - Sous-préfecture Échange des voeux du secteur N°6 - Vallées de l'Hérault



Saint-Bauzille-de-Montmel - 9 février 2023 Échange des voeux secteur N°3 Castelnau - Pic St. Loup



Montpellier - 10 février 2023 - Préfecture - Cérémonie de remise des brevets de la nationalité française



Lattes - Musée Lattara - 15 février 2023 Visite par les compagnons secteur N°3 Castelnau - Pic St. Loup



Vendargues - 18 février 2023 Assemblée générale Union départementale des parachutistes



Paris - Les invalides - 25 février 2023 Accompagnement de la section des JSP de Saint-Pargoire



Palavas-les-Flots - 2 mars 2023 Cérémonie de clôture du Service National Universel (SNU)

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Montpellier - 1 avril 2023
Fête nationale grècque



Lunas - 1 avril 2023
Cérémonie au monuments aux morts



Frontignan - 9 mars 2023
Réunion du comité de section



Montpellier - 11 mars 2023
Cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme



Montpellier - Conseil départemental - 12 avril 2023
Remise des casques aux promotions SPV du SDISS 34



Le Boulou - PO - 18 mars 2023
Assemblée générale de la section des Pyrénées-Orientales



Bédarieux - 19 mars 2023
Cérémonie en hommage aux victimes des guerres d'Algérie



Montpellier - 19 mars 2023
Cérémonie en hommage aux victimes des guerres d'Algérie



Sète - 19 mars 2023
Cérémonie en hommage aux victimes des guerres d'Algérie



Nîmes - 25 mars 2023
Assemblée générale de la section du Gard

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Narbonne - 13 avril 2023
Réunion des sections du Languedoc-Roussillon



Montpellier - Préfecture - 14 avril 2023
Remise des brevets de la nationalité française



Valras - 15 avril 2023
Inauguration d'un monument en hommage aux morts en Indochine



Béziers - 16 avril 2023
Hommage au commissaire de police René Canto



Montpellier - 18 avril 2023
Cérémonie de Yom HaShoah



Montpellier - Conseil départemental - 19 avril 2023
Remise des drapeaux offerts par la collectivité



Montpellier - 24 avril 2023
Commémoration du génocide arménien



Montpellier - 8 mai 2023
Journée anniversaire du 8 mai 1945



Vendargues - 8 mai 2023
Journée anniversaire du 8 mai 1945



Bédarieux - 8 mai 2023
Journée anniversaire du 8 mai 1945

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Sète - 12 mai 2023
Signature de la convention départementale avec la SNSM



Frontignan la Peyrade - 17 juin 2023
Remise des prix départementaux



Montpellier - 18 juin 2023
Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940



Sète - 8 juin 2023
Hommage aux morts d'Indochine



Sète - 8 juin 2023
Assises de la Jeunesse



Palavas-les-Flots - 22 juin 2023
Clôture Service National Universel (SNU)



Montpellier - Préfecture - 23 juin 2023
Remise du brevet de la nationalité française



Palavas-les-Flots - 20 mai 2023
Soirée des Dames de coeur



Montpellier - Préfecture - 24 mai 2023
Cérémonie de départ du général Sylvain Laniel
commandant le groupement de gendarmerie de l'Hérault



Montpellier - 27 mai 2023
Cérémonie en hommage à Jean Moulin

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Montpellier - Collège Gérard Philippe - 10 mars 2023
Remise aide financière de la Fédération Maginot



Montpellier - 10 mai 2023
Journée nationale de l'esclavage



Valras-Plage - 24 juin 2023
Cérémonie de remise des prix départementaux de la SNSM 34



Montpellier - 13 juillet 2023
Cérémonie de la Fête nationale



Lodève - 14 juillet 2023
Fête nationale



Palavas-les-Flots - 15 juillet 2023
Cérémonie de clôture du Service National Universel (SNU)



Montpellier - 16 juillet 2023
Cérémonie en mémoire du racisme et de l'antisémitisme



Béziers - 26 juillet 2023
Cérémonie en mémoire du Père Hamel victime du terrorisme



Carcassonne - 14 mai 2023
Remise des prix départementaux de la section de l'Aude



Bédarieux - 19 août 2023
79^e anniversaire de la libération de la ville

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Montpellier - 27 août 2023
Cérémonies en mémoire de la libération de la ville



Domaine de la Tour - Nébian - 8 septembre 2023
Accueil de Philippe Huppé dans l'ordre national du Mérite



Montpellier - Préfecture - 15 septembre 2023
Cérémonie d'accueil dans la nationalité française.



Gignac - 16 septembre 2023 - Cérémonie en hommage
aux généraux d'Empire Michel Claparède et Marc Slivarich



Saint-Pons-de-Mauchiens - 17 septembre 2023
Cérémonie des 60 ans de la sec. Union Nationale des Combattants



Gignac - 19 septembre 2023
Remise du diplôme de l'Initiative mémorielle à la ville de Gignac



Palavas-les-flots - 23 septembre 2023
Inauguration de la nouvelle capitainerie



Montpellier - 25 septembre 2023
Journée nationale d'hommage aux Harkis



Sète - 25 septembre 2023
Journée nationale d'hommage aux Harkis



Montpellier - Préfecture - 26 septembre 2023 - Réunion plénière
du Conseil départemental de l'ONAC de l'Hérault

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Cap d'Agde - 29 septembre 2023 - Réception dans l'ordre national du Mérite du Lt. Colonel Jérôme Bonnafoux



Dio et Valquières - 30 septembre 2023 - Réception dans l'ordre national du Mérite de Yvelise Descamps



Montpellier - Préfecture - 5 octobre 2023
Réception pour le départ de Hugues Moutouh, préfet de l'Hérault



Gabian - 10 août 2023
Cérémonie en hommage à Jérémy Beier, SPV mort au feu



Montpellier - 9 octobre 2023 - Cérémonie et réception pour l'installation du François Xavier Lauch, préfet de l'Hérault



Montpellier - Caserne Le Pic - 10 octobre 2023
Prise de commandement par le colonel Thomas Depreçq du groupement de gendarmerie de l'Hérault



Montpellier - 16 octobre 2023
Hommages aux professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard



SDISS 34 - 16 octobre 2023
Réception de départ du Colonel Besson, adjoint au dir. du SDIS 34



Nîmes - 19 octobre 2023
Assemblée générale de l'Association des Anciens combattants et Résistants du ministère de l'Intérieur du Gard - Vaucluse



Montpellier - Préfecture - 20 octobre 2023
Cérémonie de remise des brevets de la nationalité française

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Montpellier - 2 décembre 2023
Cérémonies du souvenir dans les cimetières



Montpellier - Fac de Droit - 10 novembre 2023
Cérémonie commémorative de tous les morts pour la France



Bédarieux - 10 novembre 2023 - Cérémonie
en hommages aux militaires morts pour la France en OPEX



Montpellier - Sup Agro - 10 novembre 2023
Cérémonie commémorative de tous les morts pour la France



Montpellier - Fac de Médecine - 10 novembre 2023
Cérémonie commémorative de tous les morts pour la France



Lodève - 11 novembre 2023
Cérémonie commémorative de tous les morts pour la France



Montpellier - 11 novembre 2023
Cérémonie commémorative de tous les morts pour la France



Sète - 11 novembre 2023
Repas des compagnons du secteur N° 7 - Etang de Thau



Montpellier - 20 novembre 2023
Cérémonie au monument Franco-Belge rénové



Lunel - 24 novembre 2023
Cérémonie de la Sainte Gévienne avec la gendarmerie de l'Hérault

Section de l'Hérault 2023

« en mouvement »



Pignan - 25 novembre 2023
Cérémonie en souvenir du décès du général de Gaulle



Béziers - 23 octobre 2023 - Cérémonie du «Drakkar»
en mémoire de 58 parachutistes tués le 23 octobre 1983



Agde - 9 décembre 2023
Cérémonie du 60^e anniversaire de la création de l'ONM



Sète - 20 décembre 2023
Cérémonie du 60^e anniversaire de la création de l'ONM



Paris - 1 décembre 2023
Cérémonie du 60^e anniversaire de la création de l'ONM



Montpellier - Préfecture - 15 décembre 2023
Cérémonie de remise du brevet de la nationalité française



LE COMPTOIR DU PROTOCOLE



Ets DUMOND depuis 1968 à Montpellier

Domaine de Soriech (rond point Crozatier et Castorama) - 34970 LATTES

contact@comptoirduprotocole.com

Tél. 04 99 137 222 - Port. 06 03 354 754

www.comptoirduprotocole.com

DÉCORATIONS
CIVILES
ET MILITAIRES
FRANÇAISES

RUBANS,
ROSETTES
AGRAFES

DRAPEAUX
INSTITUTIONNELS,
DRAPEAUX BRODÉS
D'AMICALES
PAVOISEMENT
INTERNATIONAL

ARTICLES
POUR ÉLUS
ET OFFICIELS
MATÉRIEL
PROTOCOLAIRE
MATÉRIEL
ELECTORAL

**VENTE INTERNET
MAGASIN À LATTES**



Détail de la peinture de la coupole de l'Opéra Comédie de Montpellier exécutée par le peintre marseillais Arnaud Dubec.

La Ville de Montpellier sous la figure d'une femme debout sur les degrés du temple de la gloire appelant à elle les poètes, les littérateurs et les musiciens,

Le président

les membres du comité

les délégués des secteurs géographiques

et les Compagnons de la section de l'Hérault

vous souhaitent une bonne et heureuse année

2024